



Bruxelles, le 17 novembre 2014  
(OR. en)

15387/14

**TELECOM 202**  
**COMPET 615**  
**POLGEN 158**

**NOTE**

---

Origine:	Présidence
Destinataire:	Délégations
Objet:	Stratégie Europe 2020 - préparation de l'examen à mi-parcours - Débat d'orientation

---

La stratégie Europe 2020, adoptée en 2010, se fonde sur les enseignements tirés de la stratégie de Lisbonne et a pour objectif de faire de l'UE une économie intelligente, durable et inclusive. Elle est réalisée et suivie dans le cadre du Semestre européen, qui est le cycle annuel pour la coordination des politiques économiques et budgétaires.

En mars 2014, la Commission européenne a entamé les premières étapes devant mener à un examen à mi-parcours de la stratégie Europe 2020, en présentant une communication intitulée "État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive", suivie d'une consultation publique lancée en mai 2014 et visant à recueillir auprès de toutes les parties prenantes concernées des éléments sur l'état d'avancement de cette stratégie. La Commission a pour objectif de tirer des enseignements des quatre premières années de la stratégie et d'identifier les éléments dont il faudra tenir compte pour son développement futur.

La stratégie numérique pour l'Europe a été présentée comme l'une des sept initiatives phares de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Conformément à la feuille de route (doc. 11645/14) pour l'examen à mi-parcours de ladite stratégie, le Conseil TTE (Télécommunications) du 27 novembre devrait apporter sa contribution, en vue de déterminer les futures priorités dans le domaine numérique. Le débat devrait tenir compte, entre autres, de l'examen annuel de la croissance de 2015.

## **Stratégie numérique pour l'Europe. Progrès réalisés, principaux défis et évolution du débat**

La stratégie numérique pour l'Europe, réexaminée en décembre 2012, a identifié des domaines clés devant faire l'objet d'efforts redoublés pour stimuler la croissance et l'emploi en Europe: achever le marché unique numérique, accélérer les réformes structurelles des services publics, renforcer les réseaux à haut débit, accroître la confiance et la sécurité dans l'environnement numérique, développer l'informatique en nuage, stimuler l'entrepreneuriat, la création d'emplois et de compétences, soutenir la recherche et l'innovation.

Le tableau de bord de la stratégie numérique indique que celle-ci a eu des résultats positifs depuis sa mise en place, à savoir une utilisation accrue d'Internet, en particulier au sein des catégories défavorisées, une hausse des achats privés en ligne et une multiplication par deux de la disponibilité du haut débit à grande vitesse (qui reste toutefois concentré dans les zones urbaines). Les progrès sont néanmoins jugés insuffisants dans des domaines tels que l'administration en ligne, l'utilisation d'Internet comme canal de vente par les PME et le soutien public à la recherche et au développement en matière de TIC.

Le Conseil européen d'octobre 2013 a été consacré à l'économie numérique. Il a souligné la nécessité d'achever le marché unique numérique en 2015 au plus tard et d'accélérer les investissements (par un cadre réglementaire renforcé et une utilisation optimale des fonds de l'UE), l'importance du big data et de l'informatique en nuage, l'amélioration de l'interopérabilité et de la portabilité du contenu et des données, l'importance que revêtent un renforcement de la confiance dans l'économie numérique et une modernisation des administrations publiques, ainsi que l'amélioration des compétences numériques nécessaires et la stimulation de l'innovation.

M. Juncker, président de la Commission, a placé l'achèvement du marché unique numérique parmi ses premières priorités, soulignant qu'il permettrait de produire 250 milliards d'euros de croissance supplémentaire et des centaines de milliers de nouveaux emplois. À cette fin, il a annoncé l'adoption, au cours des six premiers mois de son mandat, de mesures législatives ambitieuses dans plusieurs domaines très importants tels que la protection des données, les télécommunications, les consommateurs et les droits de propriété intellectuelle. Il s'est également engagé à promouvoir les compétences numériques et les jeunes pousses innovantes, soulignant qu'il importe de renforcer, de manière horizontale, l'utilisation des technologies numériques et des services en ligne.

L'Italie a placé le secteur numérique au cœur du programme de la présidence, étant convaincue qu'un Internet accessible à tous les utilisateurs finaux stimulerait l'innovation et la croissance. Au mois de juillet, Venise a accueilli un débat politique de haut niveau sur les priorités numériques. Lors du Conseil informel consacré aux télécommunications qui s'est tenu en octobre, l'Italie a confirmé sa position sur l'accès à l'Internet à haut débit et sur l'expansion d'une économie numérique sûre, soulignant qu'il convient que l'UE s'exprime d'une seule voix sur la gouvernance de l'Internet, qui est considérée comme un pilier de l'écosystème numérique.

Au niveau législatif, la présidence dirige actuellement les négociations sur la directive relative à la sécurité des réseaux et de l'information (NIS), la directive relative à l'accessibilité du web (WebAcc) et le paquet relatif au marché unique des télécommunications (TSM), qui sont étroitement liés entre eux. Un marché unique numérique sûr et fiable (TSM+NIS), accessible dans les faits à tous les citoyens européens (WebAcc), est le principal moteur qui permettra à la mutation que connaît la croissance économique sur l'ensemble du territoire européen de s'inscrire dans la durée. Ainsi les stratégies en matière de spectre radioélectrique, les questions d'itinérance, la neutralité du réseau, le développement du haut débit, les compétences numériques et la diffusion des emplois devront constituer, entre autres, les piliers d'une stratégie européenne unique et commune dans le cadre de laquelle les États membres agissent ensemble sur la base d'une vision commune et concertée. En outre, le développement des réseaux doit être adapté, étape par étape, afin de satisfaire aux exigences en constante adaptation des services gourmands en bande passante et exigeant des services de qualité". Ainsi, tous les États membres doivent avoir le courage de considérer que les objectifs de 30 Mbps et de 100 Mbps de la stratégie numérique pour l'Europe sont, à terme, des exigences minimales vers lesquelles il faut tendre. Tous les citoyens européens doivent avoir la possibilité de se connecter à n'importe quel moment, avec un niveau de service satisfaisant quel que soit l'endroit où ils se trouvent et indépendamment de la technologie utilisée.

Compte tenu de ce qui précède et du débat en cours sur le secteur numérique en Europe, les ministres sont invités à présenter leurs vues sur les principales priorités qui devraient guider l'action numérique de l'UE au cours des cinq prochaines années, contribuant ainsi au réexamen de la stratégie Europe 2020.

## Questions

La présidence suggère de structurer le débat au sein du Conseil autour des questions suivantes:

*Q1) De l'avis des ministres, la stratégie Europe 2020 a-t-elle produit des résultats tangibles et a-t-elle été mise en œuvre efficacement au niveau de l'UE ainsi qu'à l'échelon national et local? Quels ont été les principaux obstacles? Comment peut-on améliorer l'efficacité des mesures pour atteindre les objectifs de cette stratégie?*

*Q2) La définition d'initiatives phares, telles que la stratégie numérique pour l'Europe, a-t-elle contribué à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 et à accroître l'importance du numérique en Europe?*

*Q3) À quels éléments de la stratégie numérique pour l'Europe faudrait-il donner la priorité dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la stratégie Europe 2020, notamment ceux qui contribuent à l'achèvement du marché unique numérique?*

Comme d'habitude, les délégations participant au Conseil seront invitées à se limiter à leurs messages clés et devraient donc transmettre des contributions écrites plus détaillées avant le Conseil.